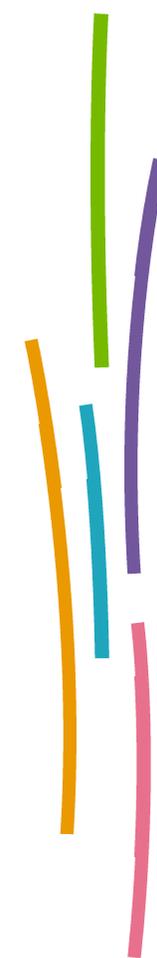


Les appels à projets et le Club National EcoQuartier



Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

Le Club National
EcoQuartier

4

Le Club National 2012

- 2010
- 2011
- Enseignements
- Catalogue des productions

- 160 réponses, de l'Ecohameau jusqu'à la ZAC
- Diversité des projets candidats : volume de population accueillie très variable, implantation géographique hétérogène, thèmes privilégiés divers, etc.
- Tous les « contextes » de projets représentés : quartiers neufs, reconquêtes de friches urbaines, réhabilitation, etc.
- Toutes les régions représentées avec au moins un dossier de candidature, sauf les deux régions DOM des Antilles et de la Guyane

Les enseignements tirés de l'analyse des dossiers

Des points positifs à diffuser

- Une réelle motivation et implication des acteurs techniques et politiques
- Une appropriation quasi systématique des enjeux liés à l'énergie, l'eau et l'éco-construction
- => Il s'agit désormais de s'assurer du développement des filières professionnelles (formation des apprentis, qualification des entreprises, développement des filières de fournitures...)

Des points à soutenir

- Des réponses encore très timides sur les déchets, la biodiversité et la mobilité.
Des solutions nouvelles posent des questions sur les comportements : les français vont-ils accepter de changer leurs habitudes ?
- Des expérimentations en cours sur la densité, les formes urbaines, la production locale de l'énergie.
Peu de reproduction possible et beaucoup de réponses classiques. Quelques dossiers ressortent, à la limite de l'expérimentation.

Les enseignements tirés de l'analyse des dossiers

Des points à développer

- De vraies inquiétudes sur la faisabilité des projets : Quelle prise en charge financière réelle des équipements ? Quelle gestion ultérieure ?
- Trop peu de réponses sur la participation citoyenne, voire sur comment rendre ces quartiers attractifs : Quartiers attractifs pour les habitants mais aussi pour l'activité ; convivialité et usage des espaces publics et des espaces partagés, quelle concertation ?
- La question de l'évaluation est quasi absente : Des documents contractuels stratégiques (CCCT, dossier de création de ZAC, le cahier de prescription des opérateurs construction, les certifications bâtiments...) mais seuls certains dossiers (les plus avancés et les plus innovants) font appel à des BET pour contrôler le suivi des objectifs le long du processus du projet.
- Certaines configurations de projet sont à soutenir plus que d'autres, notamment en milieu rural : Globalement, les grandes villes sont toutes engagées dans la voie de l'aménagement durables, mais les outils sont inadaptés au milieu rural.

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

Le Club National
EcoQuartier

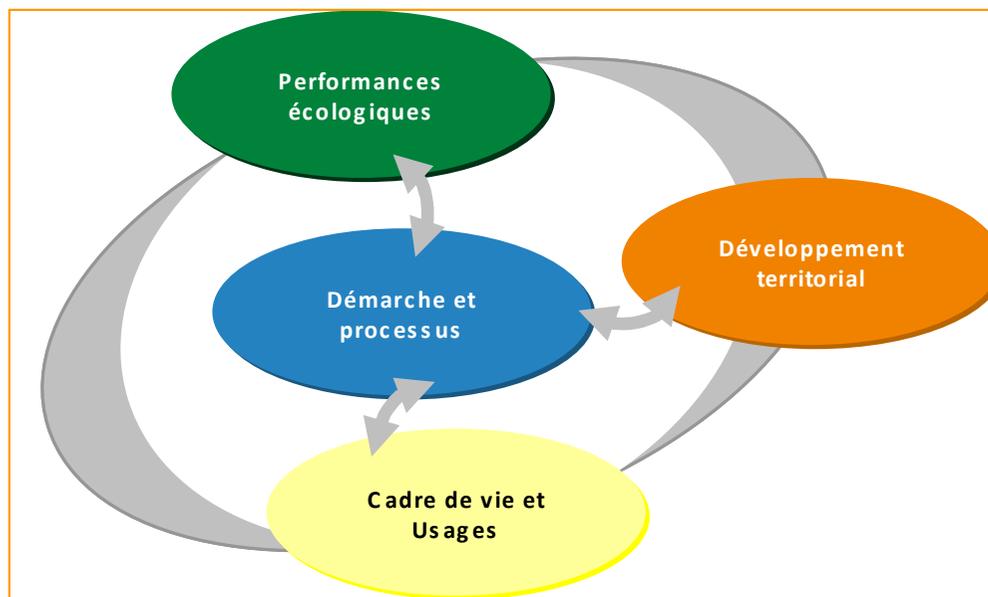
4

Le Club National 2012

- 2010
- 2011
- Enseignements
- Catalogue des productions

- Evolutions de l'appel à projets de 2010, sur :
 - le fond : la grille EcoQuartier s'enrichit
 - et la forme : le dépôt des dossiers se fait par Internet uniquement
- Orientation vers une approche transversale des projets urbains durables : à la fois la démarche de projet, la gouvernance et les objectifs poursuivis dans les réalisations

- ... s'articule avec les stratégies et les politiques publiques tant européennes que nationales (Lois Grenelle 1 et 2, Stratégie Nationale de Développement Durable, Plan « Nature en Ville », Pacte de Solidarité Écologique, Agendas 21 locaux...)
- ... et tient compte des échanges du Club EcoQuartier 2010 et du « Cadre de référence ville durable européenne » (RFSC)
- D'où une grille qui développe 4 dimensions - destinées à être prises en compte de manière transversale et en interactions - déclinées en 20 ambitions



La grille EcoQuartier 2011

L'appel à projets 2011

Grille ÉcoQuartier 2010-2011

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville



REFERENCE FRAMEWORK FOR EUROPEAN SUSTAINABLE CITIES
A toolkit for the integrated approach

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



Démarche et processus

Assurer une démarche de projet transversale et concertée

Cadre de vie et usages

Avancer ensemble vers un mode de vie plus équitable

Développement territorial

Inscrire le quartier dans le fonctionnement territorial

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique

Encourager un développement écologiquement responsable et viable

■ Pré-inscription : Données et informations sur le porteur de projet

- La collectivité, le territoire, le site du projet, l'état d'avancement, les éléments graphiques de situation
- Les motivations et l'histoire du projet : « Racontez-nous votre EcoQuartier... », dans 20 ans (se projeter dans la gestion)

■ Candidature : Une réponse transversale aux ambitions EcoQuartier

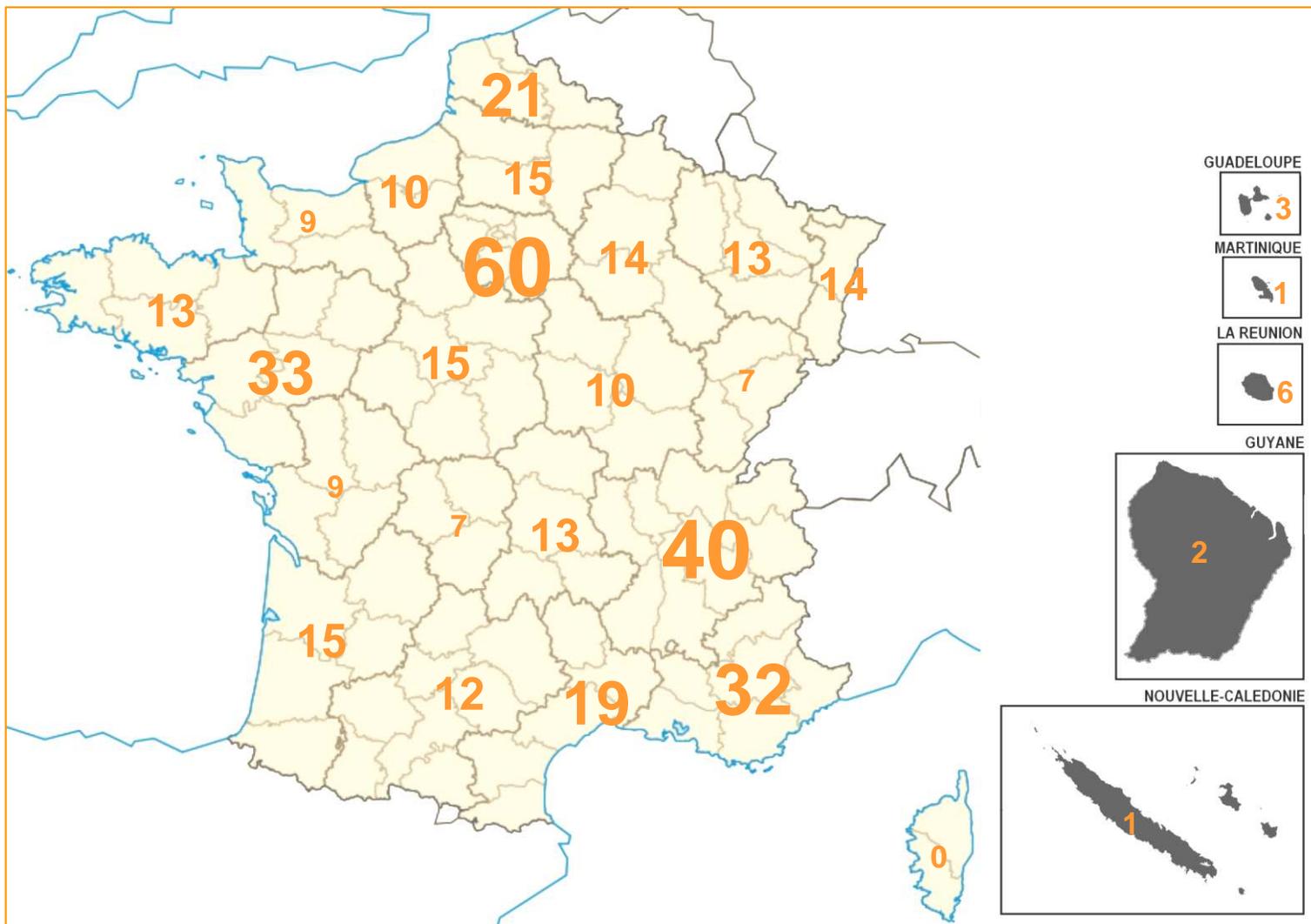
- Une réponse demandée à chacune des 20 ambitions, avec l'aide d'un guide pédagogique déclinant les objectifs du MEDDTL pour chacune des ambitions
- Une note libre pour expliquer la prise en compte transversale de l'ensemble des enjeux

■ Clôture des candidatures le 21 avril 2011

■ 393 dossiers validés dont 39 déjà candidats en 2009.

(582 dossiers initiés, 420 préinscriptions finalisées)

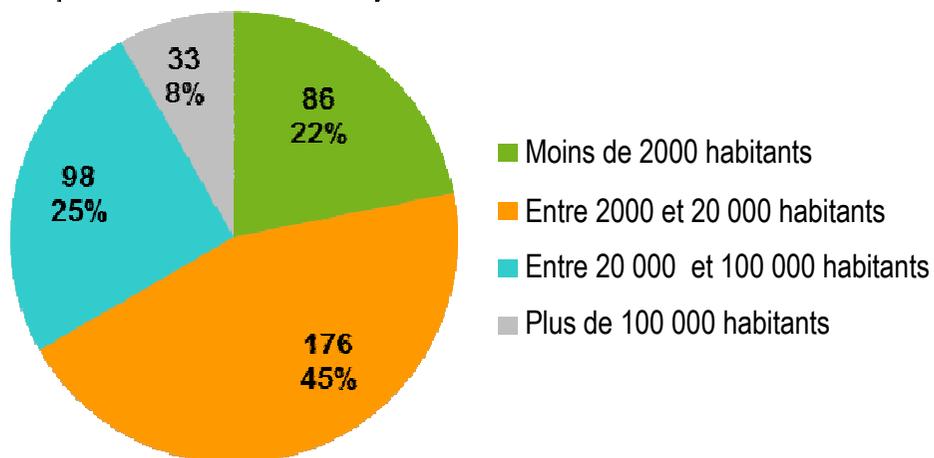
- Toutes les régions représentées sauf la Corse.
- Avec notamment 12 dossiers DOM et 1 en Nouvelle Calédonie.



Etat des lieux des candidatures

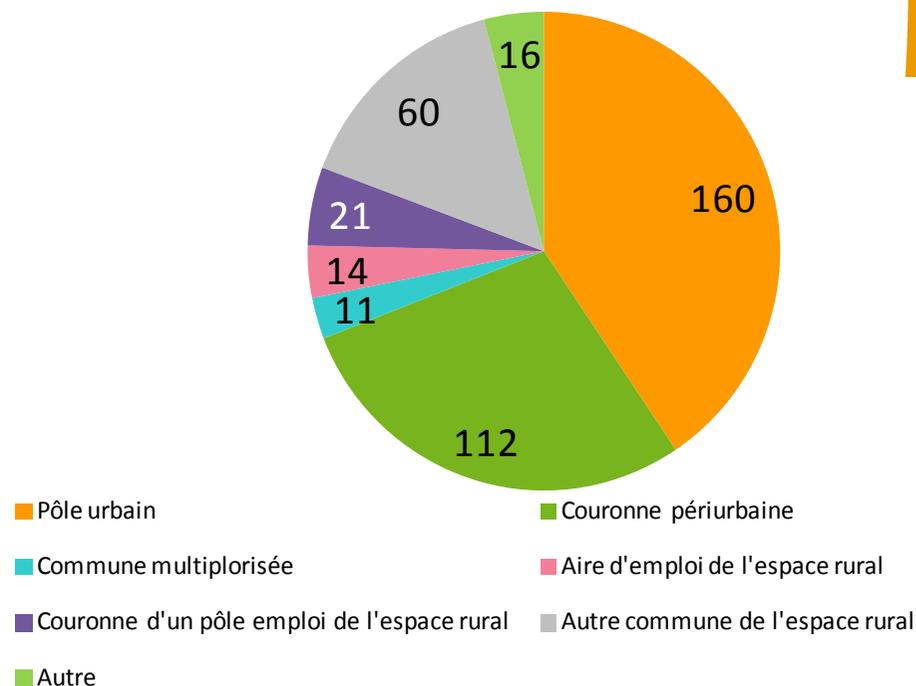
L'appel à projets 2011

Taille des communes candidates
(en nombre d'habitants)



- Toutes les grandes villes ont répondu
- Une majorité de dossiers de villes petites et moyennes
- Un nombre important de dossiers issus du monde rural

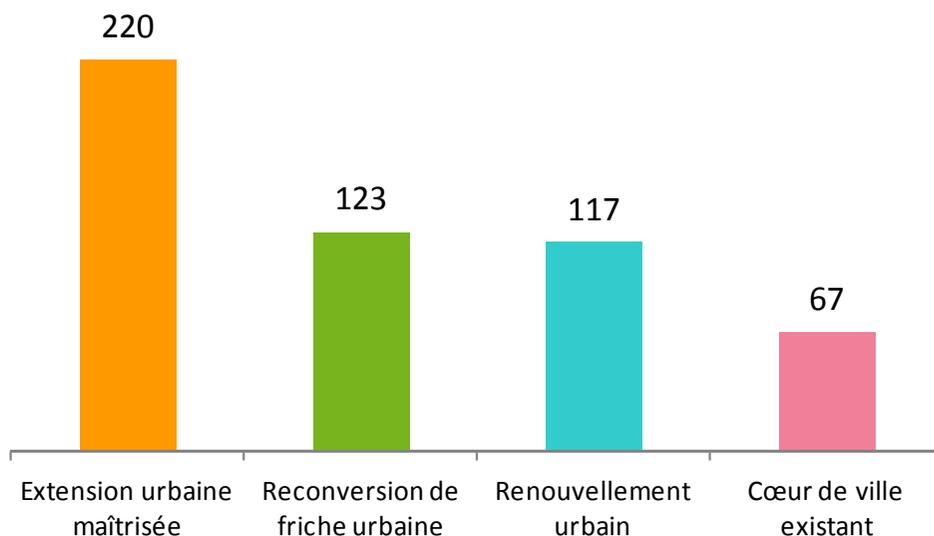
Type de communes candidates
Catégories INSEE



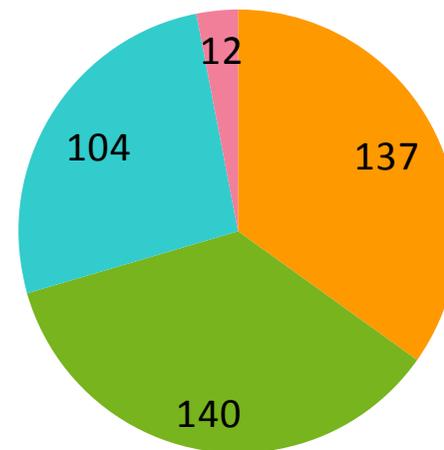
L'appel à projets 2011

Des dossiers beaucoup plus aboutis qu'en 2009

Type de projet
(Plusieurs choix possibles)



Etat d'avancement des projets



■ Phase étude ■ Phase pré-opérationnelle
■ Phase opérationnelle ■ NC

■ Des projets qui s'inscrivent dans les espaces plutôt urbains
■ Une alerte pour les projets en extension
■ Un nombre de dossiers dans le tissu existant

L'expertise des dossiers et la commission de sélection

- Chaque dossier a été expertisé par 3 experts :
 - un expert national interne (MEDDTL)
 - un professionnel externe
 - un avis d'opportunité au niveau local (DREAL ou DDT)
- L'expertise a tenu compte du degré d'avancement des projets et a cherché selon les cas à identifier :
 - les intentions du programme
 - les prescriptions imposées aux professionnels
 - les résultats du projet réalisé
- Les experts ont analysé les intentions, prescriptions et résultats de chacune des réponses du dossier aux ambitions EcoQuartier selon :
 - le niveau de précision des actions concrètes présentées
 - la qualité des partenaires associés à la mise en œuvre de l'action
 - la pertinence des indicateurs de suivi et d'évaluation que l'équipe a choisi pour mener ses actions

Deux jours de séminaire inter-experts fin juin 2011 pour :

- discuter des dossiers qui posent questions
- sélectionner les meilleurs dossiers à soumettre à la Commission d'Analyse qui s'est réunie fin septembre 2011

Le Palmarès 2011 a été annoncé le 30 novembre.

- 24 projets primés selon la topologie suivante :
 - Un Grand Prix national, pour montrer l'excellence française
 - Un Palmarès thématique pour diffuser les progrès significatifs en matière d'aménagement durable : Performances écologiques, Nature en ville et Qualité du projet à la vie de quartier
 - Un Palmarès pour cibler des territoires stratégiques : Petite ville, Ville moyenne, Milieu rural et Renouvellement urbain

Le rôle et le positionnement de l'Etat dans la démarche

L'appel à projets 2011

L'Etat partenaire

- Rôle de soutien, d'accompagnement, de formation et de conseil auprès des collectivités porteuses de projets d'aménagement durable

L'Etat expert

- Pour chaque dossier, une triple expertise pilotée par le MEDDTL (expertise interne, externe et locale portant sur les ambitions, la cohérence et la faisabilité du projet)
- Une commission d'analyse et d'appui élargie pour sélectionner le Palmarès 2011 proposé au Ministre

L'Etat animateur

- Le Club National EcoQuartier reconduit en 2011 et 2012
- A l'initiative des D(R)EAL, la création de Clubs Régionaux avec les partenaires locaux (Collectivités, CDC, ADEME, CAUE, EPF, Agences d'Urbanisme...)

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

**Le Club National
EcoQuartier**

4

Le Club National 2012

- 2010
- 2011
- Enseignements
- Catalogue des productions

Création et objectifs du Club EcoQuartier

- Créé en 2009, suite au premier appel à projets
- Doté d'une double animation :
 - D'une part un « club national » piloté par le bureau AD4 avec les trois CETEs polarisés de Bordeaux, de Lyon et de Nantes
 - D'autre part des « ateliers régionaux » pilotés par les correspondants Ville durable du Ministère
- Objectifs de ce Club :
 - Mettre en avant et diffuser les bonnes pratiques en matière d'aménagement durable repérés dans les dossiers candidats
 - Accélérer la diffusion de ces bonnes pratiques
 - Réfléchir ensemble sur les leviers et les obstacles à des progrès plus significatifs en matière de développement durable dans les projets d'aménagement
 - Co-construire ensemble la notion d'EcoQuartier et de ses outils

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

**Le Club National
EcoQuartier**

4

Le Club National 2012

2010

2011

Enseignements

Catalogue des productions

- En 2010, le Club était structuré de la façon suivante :
 - Des conférences/visites pour diffuser les bonnes pratiques et dont les thèmes étaient ceux mis en avant dans l'appel à projets 2009
 - Eau et biodiversité (Lille, Juin 2010)
 - Sobriété énergétique (Bordeaux, Octobre 2010)
 - Des groupes de travail nationaux sur les enjeux mis en évidence lors de l'expertise des dossiers :
 - L'EcoQuartier, levier vers la ville durable
 - Le pilotage d'un EcoQuartier
 - Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier
 - L'EcoQuartier en milieu rural
 - Des ateliers locaux animés par les services déconcentrés pour accompagner les projets, pour décliner le Club selon les spécificités territoriales, animer le débat local, etc.



L'EcoQuartier, levier vers la ville durable

FACTEURS CLES DE SUCCES

- Faire de l'EcoQuartier un laboratoire d'expérimentation visant à terme à diffuser des bonnes pratiques au-delà de l'échelle du quartier
- S'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire et un soutien politique fort
- Se doter d'outils de pilotage et d'évaluation spécifiques

FREINS

- Concertation sans co-construction
- Volet économique trop peu développé
- Usages et gestion ultérieure trop souvent négligés
- Questions sur la mise en œuvre de la mixité sociale et sa pérennité



Le pilotage d'un EcoQuartier

FACTEURS CLES DE SUCCES

- Bousculer les schémas classiques de pilotage de projet et mettre en place une organisation systémique, pluridisciplinaire et participative
- S'insérer dans un processus d'amélioration continue et s'appuyer sur une bonne articulation entre les différents outils existants

FREINS

- Le manque d'outils et de références
- Des cadres réglementaires contraignants qui brident l'innovation
- Des objectifs focalisés sur l'environnemental
- Des freins culturels importants



Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier

FACTEURS CLES DE SUCCES

- Associer et concerter l'ensemble de acteurs dans les projets d'EcoQuartier
- Repenser la place de l'économie dans les projets d'EcoQuartier et valoriser les ressources locales
- Prendre en compte dès l'amont les usages et leurs évolutions

FREINS

- Le cadre réglementaire contraignant
- Les négociations sur le montage financier
- Un coût important et un retour sur investissement à long terme
- Les partenariats encore peu développés



L'EcoQuartier en milieu rural

FACTEURS CLES DE SUCCES

- Démontrer que l'espace rural est un espace de projet, très demandeur d'ingénierie urbaine pour ouvrir le champ des possibles
- Imaginer un projet adapté à l'espace-temps et à la culture des milieux ruraux
- Plus qu'ailleurs, penser le projet comme un levier de développement local

FREINS

- Echelle intercommunale peu mise en pratique
- Manque de compétences techniques et de culture de projet
- Changement de comportements difficiles à faire accepter
- Cadre réglementaire qui bride l'innovation et les filières locales

Les dix idées clés qui ressortent des groupes de travail nationaux

1. La planification stratégique et la programmation, indispensables pour éviter de faire des EcoQuartiers des territoires d'exception
2. Des territoires et des outils spécifiques, à l'image des EcoQuartiers
3. Une organisation transversale des services dont le chef de projet est le catalyseur
4. Le diagnostic de territoire, un levier d'action souvent sous-estimé
5. L'évaluation, démarche indispensable pour atteindre l'exemplarité
6. Une approche collaborative du projet avec l'AMO
7. La nécessité d'une démarche participative
8. Le partenariat plutôt que la contractualisation : importance de développer une vision et des valeurs partagées
9. Un élément à prendre en compte en amont : les services et les activités commerciales, des enjeux de mixité urbaine
10. Un besoin de structuration des filières des éco-matériaux et des filières courtes telles que l'agriculture

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

**Le Club National
EcoQuartier**

4

Le Club National 2012

2010

2011

Enseignements

Catalogue des productions

- Attentif à l'avis des collectivités et désireux de répondre encore mieux à leurs attentes, le ministère s'est fondé sur les retours d'une enquête qualitative pour amorcer une réflexion sur l'évolution du format du Club en 2011.
- Les événements du Club ont ainsi été regroupés selon 3 cycles parallèles et un chantier de préfiguration pour la mise en place d'un label EcoQuartier en 2012.

Cycle « Formation »	Cycle « Innovation »	Cycle « Production »
<p>Objectifs : Offrir des formations aux collectivités désireuses d'améliorer leur connaissances en matière d'aménagement durable</p> <p>Format : 2 jours Groupe de 30 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 15-16 Mars : « Associer les acteurs et la population autour d'un projet d'EcoQuartier » à Tours ▪ 23-24 Mai : « Opération d'aménagement et objectifs environnementaux : de la stratégie à la réalisation » à Lyon ▪ 8-9 Novembre : « Les outils de planification au service du projet » à Bordeaux 	<p>Objectifs : Présenter des retours d'expériences des collectivités et équipes associées, capitaliser les échanges</p> <p>Format : 1 journée avec visite</p> <p>Public : Ouvert à tous .100 pers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 29 Mars : Conférence de Grenoble : « L'Eco-renouvellement » (avec visite de la ZAC de Bonne) ▪ 19 Mai : Conférence de Strasbourg : « Co-construire la ville aujourd'hui » (avec visite du quartier Danube) ▪ 5 Octobre : Conférence de Nancy : « L'EcoMobilité » (avec visite du quartier Grand Coeur) 	<p>Objectifs : Aboutir à des productions opérationnelles (outils, guides, fiches pratiques)</p> <p>Format : 3 réunions d'une journée dans l'année pour une publication en fin d'année</p> <p>Public : Restreint (agents du MEDDTL, collectivités choisies du Club et experts)</p> <p>6 groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appropriation par les Habitants ▪ Conception des espaces publics ▪ Évaluation ▪ Financement ▪ Réseaux urbains ▪ Biodiversité / Nature en ville

Chantier de préfiguration « Label EcoQuartier 2012 »

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

**Le Club National
EcoQuartier**

4

Le Club National 2012

2010

2011

Enseignements

Catalogue des productions

Clarifier la hiérarchie des « outils »

Enseignements

Outil : *Le cadre de référence Agenda 21*



Des textes et des engagements internationaux

Le concept de Développement durable (1987)

La Charte Action 21 (1992)

Le protocole de Kyoto (1997)

Des textes et des engagements européens

La charte d'Aalborg (1994)

L'accord de Bristol (2005)

La Charte de Leipzig (2007)

Des textes français

La loi SRU (2000)

Les RT 2000, 2005, 2012

Les lois Grenelle 1 et 2

Outil : *Le Référentiel Ville durable européenne – RFSC (2010)*



Outil : *Le Plan Ville durable (dont EcoQuartier)*



Mettre en place une stratégie financière

Enseignements

Des leviers qui permettent de réduire les coûts

Foncier :

Mettre en place des stratégies foncières amont, notamment pour estimer le plus en amont possible les coûts de nettoyage, de déconstruction voire de dépollution des terrains

Aménagement :

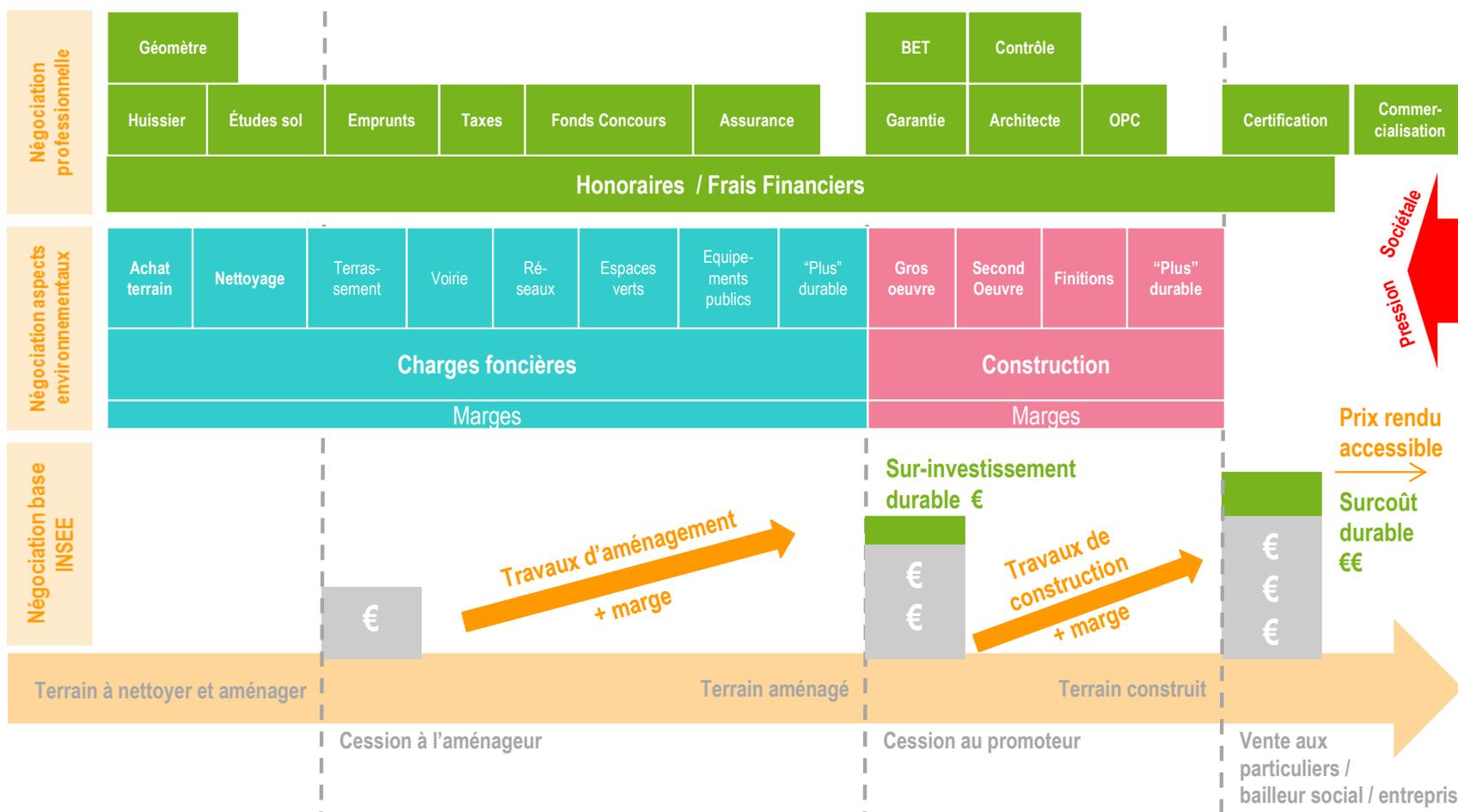
Privilégier la mutualisation des équipements en termes d'investissement et de fonctionnement pour partager les coûts

Construction :

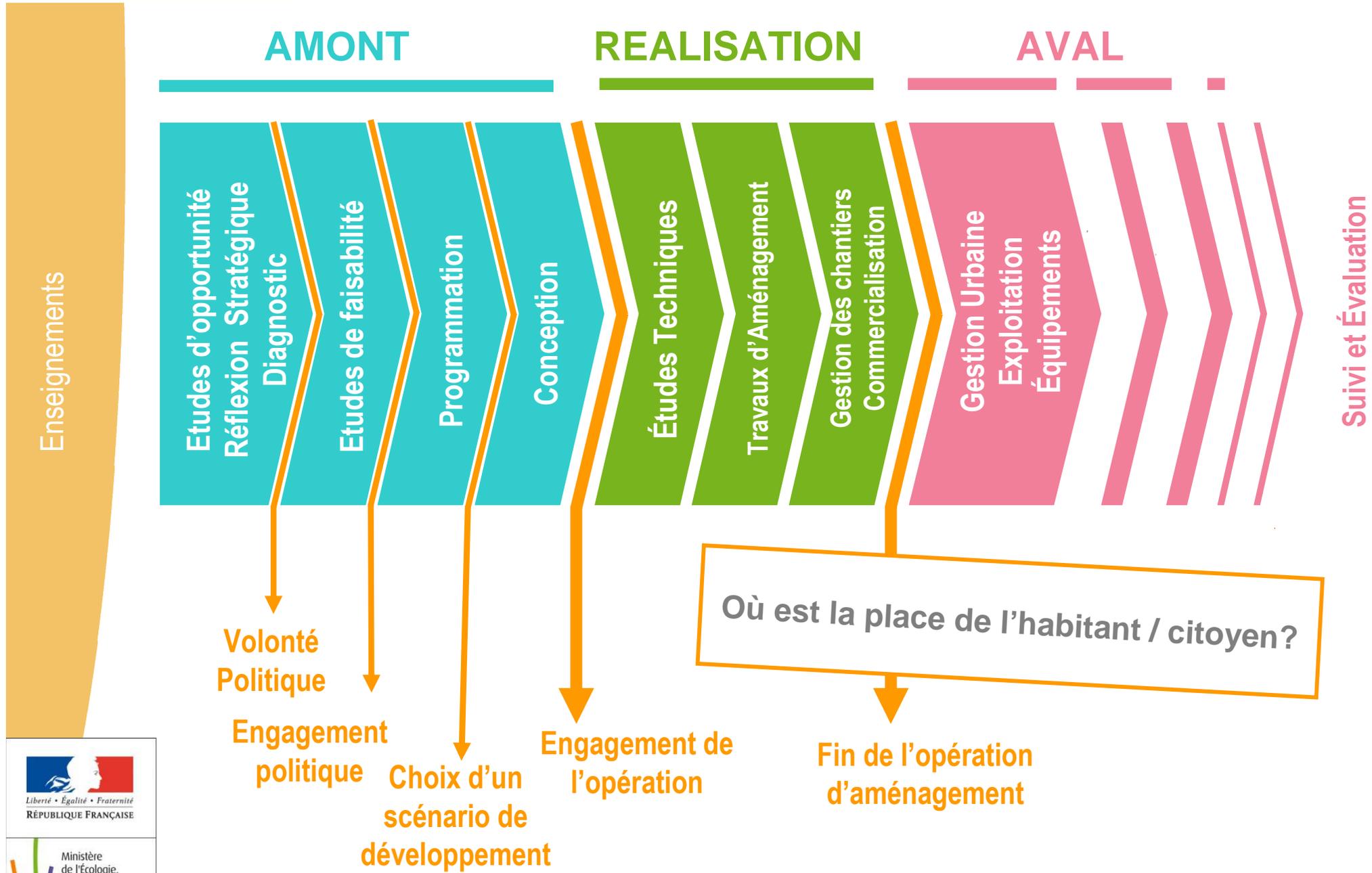
Capitaliser les expériences pour optimiser les coûts via le développement des filières et l'industrialisation des produits innovants

Prix de sortie :

Déterminer la cible clientèle visée : Systématiser les « études de marché » pour mettre en adéquation la capacité économique des français avec la programmation des opérations d'aménagement



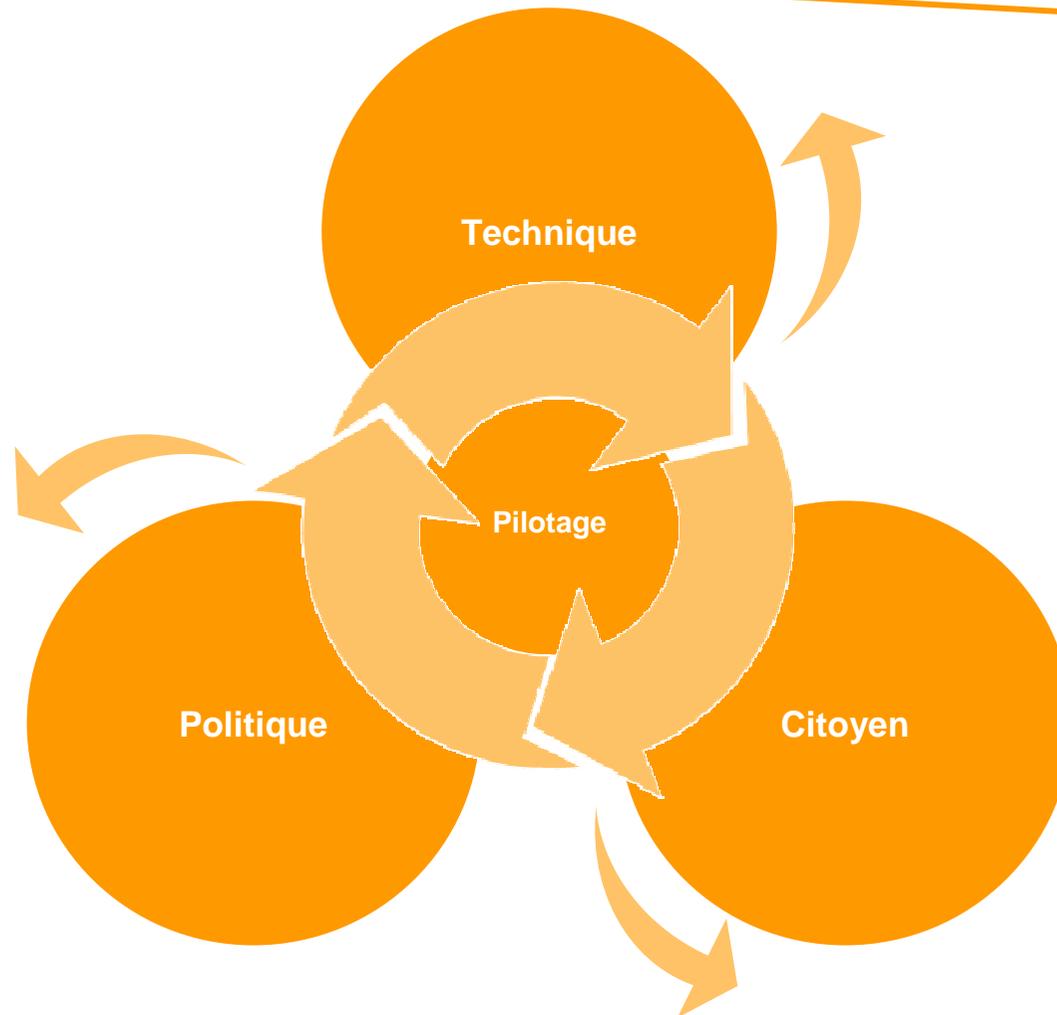
Mettre l'habitant au cœur du projet



Mettre l'habitant au cœur du projet

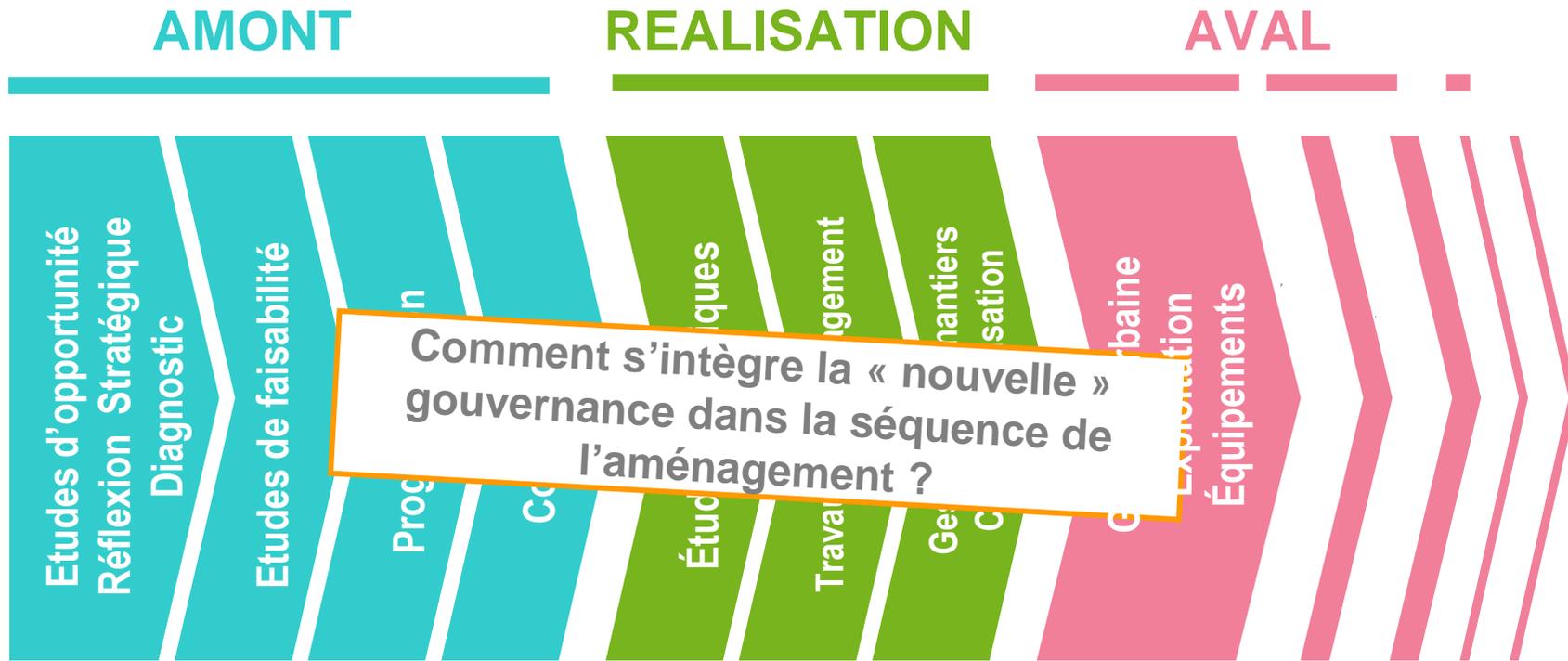
Une nouvelle gouvernance s'impose dans les EcoQuartiers

Enseignements

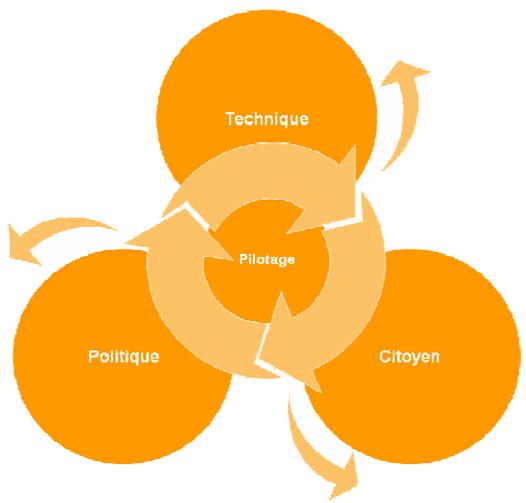


Mettre l'habitant au cœur du projet

Enseignements



Comment s'intègre la « nouvelle » gouvernance dans la séquence de l'aménagement ?



Mettre l'habitant au cœur du projet

Enseignements

L'EcoQuartier : une conduite de projet cyclique

Réalisation

Aval

Capitalisation

Amont

Gestion des chantiers
Commercialisation

Gestion Urbaine /
Exploitation
équipements

Suivi et
évaluation

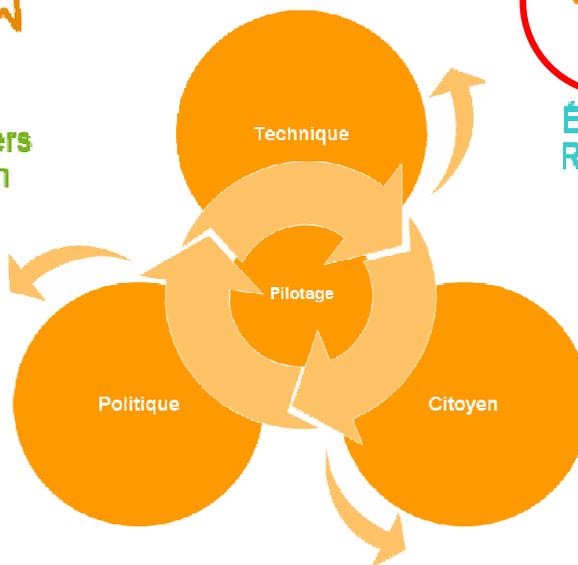
Études d'opportunité /
Réflexion stratégique /
Diagnostic

Etudes de faisabilité

Travaux
d'aménagement

Études
techniques

Programmation



Sommaire

1

L'appel à projets 2009

2

L'appel à projets 2011

3

**Le Club National
EcoQuartier**

4

Le Club National 2012

2010

2011

Enseignements

Catalogue des productions

Sont disponibles sur le site Extranet EcoQuartier :

- Les rapports d'activité de l'ensemble des actions menées sur les EcoQuartiers par le ministère en 2010 et 2011
- Des rapports, études et fiches pratiques réalisés par les CETEs :
 - Rapport « Le financement des EcoQuartiers »
 - Etude « Comment assurer la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'une ZAC »
 - Etudes sur la prise en compte des thèmes d'excellence dans les dossiers de l'appel à projets 2009 : la gestion de l'eau, densité et formes urbaines; sobriété énergétique et énergies renouvelables; biodiversité
 - Fiches pratiques « Gouvernance et participation citoyenne dans les EcoQuartiers », « Le vélo dans les EcoQuartiers » et « Le stationnement dans les EcoQuartiers »
 - Fiches de cas « Piloter un EcoQuartier »
- Les comptes-rendus des groupes de travail menés en 2010
- L'ensemble des supports de formation et des comptes-rendus des conférences-visites menées en 2011 dans le cadre du Club EcoQuartier
- Des dossiers présentation des opérations primées en 2009 et 2011

Sommaire

1

L'appel à projets 2009

3

L'appel à projets 2011

3

Le Club National
EcoQuartier

4

Le Club National 2012

- 2010
- 2011
- Enseignements
- Catalogue des productions

- Suite au second appel à projets, le Club EcoQuartier s'est élargi pour accueillir toutes les nouvelles collectivités candidates, portant ainsi le nombre de collectivités membres de 160 à plus de 500.
- Pour accueillir ces nouveaux membres, une évolution de l'organisation et de la démarche était nécessaire afin de mieux encourager, garantir et pérenniser les projets d'EcoQuartier. Notamment, le Club 2012 sera un club plus régionalisé avec une forte mobilisation des DREALs.
- L'organisation de 2012 est le fruit d'une réflexion menée de concert avec les collectivités membres (via un questionnaire de satisfaction), les équipes du ministère et ses partenaires ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'Etat.

Ainsi, en 2012, l'activité du Club se structure de la sorte :

- Des séminaires d'accueil afin d'intégrer les nouveaux membres (27 mars et 2 avril 2012)
- Des conférences-visites sur des sites de projets, permettant de se rendre compte plus directement de la qualité de ces projets
 - Roubaix et Nancy, automne 2012
- Un grand événement appelé « les Universités EcoQuartier », dont l'objectif sera de faire connaître la démarche, valoriser les projets développés au niveau national et promouvoir des échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire avec des partenaires européens
 - Automne 2012
- Des formations régionalisées, organisées par les services déconcentrés régionaux :
 - Découverte des EcoQuartiers
 - Opération d'aménagement et objectifs environnementaux
 - Les outils de planification au service du projet
 - Montage financier d'un EcoQuartier
- Le test du label EcoQuartier